



National Defence
Deputy Minister

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Défense nationale
Sous-ministre

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K2

L'honorable John Williamson
Présidente du Comité permanent des comptes publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Cher Monsieur Williamson,

Comme convenu dans la réponse du gouvernement au vingt-sixième rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé Rapport 2, *La Stratégie pour un gouvernement vert*, la Défense nationale envoie sa mise à jour à la recommandation 6 dont la date d'échéance est le 15 juin 2023.

Cordialement,

Bill Matthews

Pièce jointes: 1

Canada 

Réponse au Comité permanent des comptes publics – Février 2023 Rapport sur la Stratégie pour un gouvernement vert

Le point sur la recommandation 6

Recommandation 6 – Identification des risques et des mesures d'atténuation (Défense nationale)

Que, d'ici le 15 juin 2023, la Défense nationale présente au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport d'étape décrivant les activités qui contribueront à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et son approche de gestion des risques. Un rapport final devra également être fourni d'ici le 31 mars 2024.

Contexte

Au printemps 2022, le Bureau de la vérificatrice générale a formulé une recommandation à la Défense nationale dans le cadre du Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable au Parlement du Canada, rapport 2 sur la Stratégie pour un gouvernement vert. Dans ce rapport, on recommandait que la Défense nationale détermine et classe par ordre de priorité les activités qui contribueront de manière significative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

La Défense nationale a accepté la recommandation et répondu par un Plan d'action de gestion (PAG) indiquant qu'une approche d'évaluation des risques serait officialisée et que les résultats seraient inclus aux fins d'examen dans le profil de risque de l'organisation. La Défense nationale a également indiqué dans le PAG qu'elle documenterait les mesures d'atténuation visant à réduire l'exposition au risque et que ces résultats permettront de réduire les émissions de GES des biens immobiliers (BI) de 90 % par rapport au niveau de référence de 2005 afin d'atteindre un portefeuille carboneutre d'ici 2050.

En février 2023, le Comité permanent des comptes publics (CPCP) a déposé son Rapport 2 sur la Stratégie pour un gouvernement vert (Rapport), qui comprenait une recommandation à la Défense nationale concernant la réduction et l'atténuation des GES.

Dans la Réponse du gouvernement au rapport de juin 2023, la Défense nationale a confirmé son engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 et a souligné les efforts actuels. La présente mise à jour s'appuie sur la réponse du gouvernement et fournit un compte rendu plus détaillé au Comité sur la recommandation 6.

Mise à jour au Comité

La Défense nationale est déterminée à atteindre les objectifs de durabilité du gouvernement du Canada énoncés dans la Stratégie pour un gouvernement vert. Elle a entrepris plusieurs initiatives visant à réduire les émissions de GES et à élaborer une approche de gestion des risques.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Pour aider à atteindre ses cibles d'émissions, la Défense nationale a tiré parti des nouveaux contrats de Services publics et Approvisionnement Canada pour l'électricité propre. Cela a permis à la Défense nationale de tirer plus de 70 p. 100 de sa consommation d'électricité des réseaux d'électricité propre provinciaux. Elle a également fait d'importants investissements afin de réduire les émissions des BI dans les escadres et les bases partout au Canada.

Par exemple, le premier bâtiment carboneutre de la Défense nationale a été achevé en décembre 2021 à la Base des Forces canadiennes (BFC) Gagetown au Nouveau-Brunswick et a été confirmé comme étant complètement net zéro en juillet 2022, selon les données sur la consommation d'énergie. Le succès de la BFC Gagetown aidera à orienter les efforts de la Défense nationale ailleurs, et des options de carboneutralité seront envisagées pour tous les autres nouveaux projets d'infrastructure.

De plus, la Défense nationale a récemment accéléré le rythme et l'ampleur de la mise en œuvre des contrats de rendement énergétique (CRE) dans l'ensemble de son portefeuille d'infrastructures. Ces mécanismes permettent au secteur privé d'appliquer des mesures d'efficacité énergétique aux systèmes de construction, ce qui contribue à réduire les émissions de GES de la Défense nationale, tout en remboursant l'investissement initial grâce aux économies réalisées dans les services publics.

La Défense nationale a maintenant évalué 85 % des bases et des escadres admissibles en vue de leur éventuelle mise en œuvre des CRE et a mis en œuvre des CRE dans 50 % des bases et des escadres. Cela comprend la BFC Esquimalt et la BFC Petawawa, où les CRE réduisent les émissions grâce à des mises à niveau de l'efficacité de l'éclairage, des chaudières et des travaux mécaniques, de l'automatisation et de l'optimisation et de l'ordonnancement des bâtiments, des travaux sur les enveloppes des bâtiments (fenêtres et isolation) et l'écrêtement des pointes (gestion de l'hydro électricité).

Pour appuyer les efforts pangouvernementaux visant à écologiser ses opérations, la Défense nationale a élaboré la Stratégie énergétique et environnementale de la Défense (SEED 2020-2023) qui énonce son engagement à réduire les émissions de GES des BI de 90 % et à atteindre un portefeuille de BI carboneutre d'ici 2050.

Le dernier rapport sur les résultats de la [SEED de 2021-2022](#), publié en octobre 2022, indique que les émissions de GES des BI de la Défense nationale ont déjà été réduites de 36 % par rapport aux niveaux de 2005 (l'objectif provisoire de la Stratégie pour un gouvernement vert est d'atteindre une réduction de 40 % des GES des BI d'ici 2025).

Cet automne, la Défense nationale publiera une Stratégie de défense sur le climat et la durabilité (SDCD). La SDCD remplacera la SEED, rendra compte des progrès de l'Équipe de la Défense dans la réduction des émissions de GES et assurera une meilleure harmonisation avec le travail entrepris par les alliés du Canada sur les changements climatiques et les forces armées.

Élaboration d'une approche de gestion des risques

Dans son engagement à documenter les risques liés à la réduction des émissions de GES des BI et à l'atteinte d'un portefeuille carboneutre d'ici 2050, la Défense nationale en est actuellement à l'étape de la détermination et de la définition des risques. Dans le cadre de cet effort, la Défense nationale a défini un plan et une approche de projet, ajouté une expertise supplémentaire en évaluation des risques et entrepris un examen approfondi des documents en vue de cerner les risques. La Défense nationale organisera également des ateliers structurés d'évaluation des risques avec des personnes qui gèrent les BI au niveau de la haute direction et au niveau opérationnel, afin de fournir une analyse approfondie des sources de risque et de déterminer les mesures d'atténuation existantes et nouvelles pour aider à atteindre les cibles.

La Défense nationale a déjà signalé plusieurs risques dans des rapports ministériels sur les résultats (RMR) antérieurs, notamment la dépendance à l'égard des capacités des réseaux électriques provinciaux et de l'énergie propre, la capacité du marché des technologies propres, ainsi que la taille et l'état de l'ancien portefeuille de BI de la Défense nationale.

Les résultats de ce processus d'évaluation des risques éclaireront les efforts déployés par la Défense nationale en vue d'intégrer les changements climatiques dans tous les documents et processus de planification du Ministère. La Défense nationale inclura les résultats de l'évaluation des risques aux fins d'examen dans le prochain profil de risque ministériel de la Défense, qui, à son tour, servira à éclairer les plans ministériels et les RMR subséquents.

Les résultats de l'évaluation des risques aideront également la Défense nationale à appuyer l'élaboration d'une feuille de route de réduction des émissions de GES des BI jusqu'en 2050. Cette feuille de route sera présentée à la haute direction de la Défense nationale pour examen au printemps 2024 afin d'éclairer le rapport final du Ministère au Comité sur la recommandation 6. La feuille de route permettra de cerner les possibilités et les défis liés à l'atteinte des objectifs en matière d'émissions de la Défense nationale et sera essentielle pour faire passer le processus de gestion des risques à la phase de mise en œuvre.

Prochaines mises à jour au Comité

La Défense nationale fournira une mise à jour finale au Comité permanent des comptes publics sur la recommandation 6 d'ici le 31 mars 2024.